

L'Air de Martinique

Bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique



N°36, juillet - septembre 2010

édito

La rentrée de septembre a été marquée par la mise en ligne du nouveau site internet de Madininair et l'organisation de la journée de la qualité de l'air et de l'écomobilité.

Ces deux événements retranscrivent la volonté qu'a l'association d'informer plus largement et clairement, les martiniquais sur les problématiques de pollution atmosphérique.

Le nouveau site internet se veut donc plus complet que l'ancienne version. Il met à disposition les données de toutes les stations de mesure et les résultats des différentes études réalisées en Martinique. Madininair a souhaité également proposer un nouvel outil, un widget qui, une fois téléchargé et installé sur son ordinateur, permet de connaître à tout moment l'indice de qualité de l'air.

Alors pour tout savoir sur Madininair, rendez-vous sur www.madininair.fr !

(qualité de l'air)

Un trimestre inédit

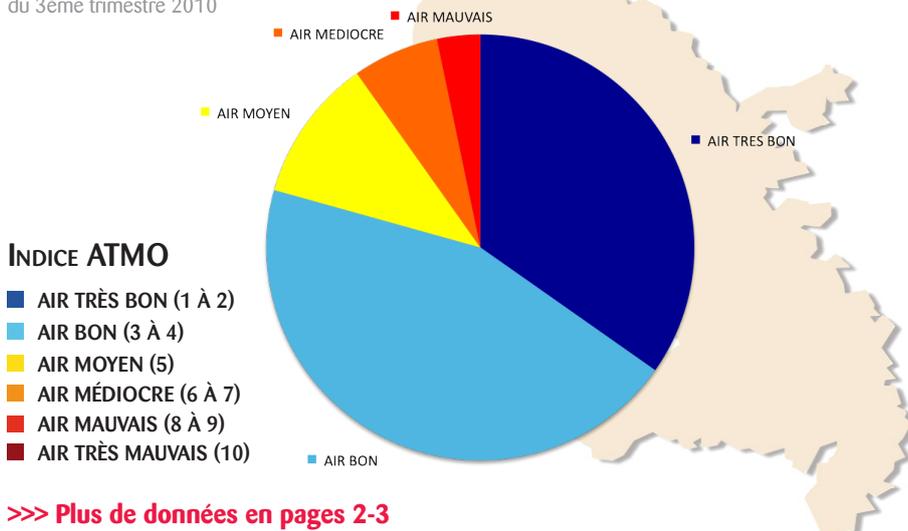
Le troisième trimestre est généralement marqué par une bonne qualité de l'air. En effet, sur cette période, le temps est humide et donc peu favorable à l'accumulation de polluants dans l'air.

Cependant, cette année, Madininair a enregistré plusieurs jours de mauvaise qualité de l'air dus aux particules fines en suspension. Ces particules

s'expliquent par la pollution automobile mais également par les épisodes de brumes de sable saharienne. Au mois d'août, par exemple, l'association a relevé deux épisodes brumeux qui sont l'origine d'un indice mauvais (8 et 9) pendant trois jours.

La qualité de l'air de ce trimestre souligne encore le caractère exceptionnel de cette année 2010.

Indices de qualité de l'air du 3ème trimestre 2010



>>> Plus de données en pages 2-3

À savoir

- L'INDICE ATMO permet de caractériser la qualité de l'air globale d'une agglomération. Il est calculé sur la base des résultats des stations urbaines.
- Les 4 polluants à l'origine de son calcul sont le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre, l'ozone et les poussières. Pour les 3 premiers polluants, le sous-indice est calculé sur la base de la moyenne des maxima horaires et pour les poussières, sur la base de la moyenne journalière.
- L'indice ATMO du jour sera égal au plus élevé des sous-indices.

Données trimestrielles

Retrouvez toutes les données des stations de mesure sur le nouveau site internet de Madininair.
www.madininair.fr



(le dioxyde de soufre SO₂)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière		concentration horaire	
	moyenne trim. ^a	maxi. jour	nbre dép. ^b	maxi. horaire	nbre dép. ^c
Fort-de-France / Musée <i>urbaine</i>	1	4,1	0	39,5	0
Fort-de-France / Etang Z'abricot <i>industrielle</i>	0,1	1	0	19,1	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires
 a. objectif de qualité : **50 µg/m³** en moyenne annuelle
 b. valeur limite journalière : **125 µg/m³**
 c. seuil d'information-recommandation : **300 µg/m³** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **500 µg/m³** durant 3 heures consécutives

i Le dioxyde de soufre est un polluant principalement d'origine industrielle.

(les poussières PM10)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière	
	moyenne trim. ^a	maxi. jour ^{b & c}	nbre dép.
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	42	109	21
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	29	100	12
Fort-de-France / Musée <i>urbaine</i>	28	98	9
Lamentin <i>urbaine</i>	35	106	9
Schoelcher <i>urbaine</i>	30	105	12

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires
 a. objectif de qualité : **30 µg/m³** en moyenne annuelle
 b. valeur limite : **50 µg/m³** en moyenne sur une journée
 c. seuil d'information-recommandation : **80 µg/m³** en moyenne sur 24 heures et, seuil d'alerte : **125 µg/m³** durant 24 heures

i Les poussières fines PM10 sont des particules en suspension dans l'air, de diamètre inférieur à 10 micromètres. Elles viennent principalement de l'activité industrielle, du trafic routier et des brumes de sable.

NOMBRE DE DÉPASSEMENTS ¹
 SUR LA STATION RENÉVILLE DEPUIS LE 01/01/10

76 jours
 MAX. 35 JOURS PAR AN

1. nombre de jours de dépassement de la valeur limite : **50 µg/m³** en moyenne sur une journée (35 jours maximum par an)

Sur ce trimestre, la température moyenne relevée a été de 29 degrés.

La qualité de l'air a été bonne voire très bonne près de 80% du temps. Madininair a cependant enregistré trois jours de dépassements du seuil d'information et de recommandation (80 µg/m³) pour les poussières PM10 et a déclenché 2 procédures d'information et de recommandation pour ce polluant : du 18 au 19 août et, du 24 au 26 août 2010.

Pour les autres polluants réglementaires, on ne note aucun dépassement de normes sanitaires ou environnementales, sur la période. Les moyennes trimestrielles et les maxima jours de SO₂, NO₂ et O₃ sont d'ailleurs nettement inférieurs aux données du trimestre précédent. Cette baisse peut se justifier par le ralentissement de l'activité dû aux vacances et aux conditions météorologiques humides de la période.

L'ensemble des données détaillées mois par mois et pour chaque station sont disponibles sur www.madininair.fr.



dépassement du seuil d'information et recommandation et/ou valeur limite



dépassement du seuil d'alerte



(le dioxyde d'azote NO₂)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle		concentration horaire	
	moyenne trim. ^a	maxi. horaire	nbre dép. ^{b & c}	
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	21,8	146,9	0	
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	9,9	51,8	0	
Fort-de-France / Concorde <i>trafic</i>	36,8	132,5	0	
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	7,7	45,2	0	
Fort-de-France / Musée <i>urbaine</i>	7,3	36,9	0	
Schoelcher <i>urbaine</i>	6	61,9	0	
Lamentin <i>urbaine</i>	7,4	62,2	0	

- >>> **Comparaison aux valeurs réglementaires**
- a. objectif de qualité : **40 µg/m³** en moyenne annuelle
 - b. valeur limite horaire en 2009 : **210 µg/m³**
 - c. seuil d'information-recommandation : **200 µg/m³** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **400 µg/m³** durant 3 heures consécutives

i Le dioxyde d'azote est un polluant atmosphérique dû au trafic automobile et à certaines activités industrielles.

(l'ozone O₃)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration journalière		concentration horaire	
	maxi. jour	nbre dép. ^a	maxi. horaire	nbre dép. ^{b & c}
Fort-de-France / Musée <i>urbaine</i>	30,7	0	56,2	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	45,4	0	69,8	0

- >>> **Comparaison aux valeurs réglementaires**
- a. objectif de qualité : **120 µg/m³** en moyenne sur 8 heures
 - b. seuil d'information-recommandation : **180 µg/m³** en moyenne horaire
 - c. seuil d'alerte : **240 µg/m³** durant 3 heures consécutives

i L'ozone est issu de réactions chimiques complexes entre divers polluants sous l'effet du rayonnement solaire.

À savoir

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE PIC DE POLLUTION ?

- Le préfet délègue à Madininair la mise en oeuvre d'une procédure immédiate d'information de la population martiniquaise lorsque la concentration en polluants dans l'air dépasse certains seuils réglementaires. Quatre polluants sont visés : le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre, l'ozone et les poussières fines PM10. Le dispositif comporte deux niveaux :
 - niveau d'information et recommandation
 - niveau d'alerte
- Un message est expédié aux principaux relais d'information de l'île (média, communes, services de l'Etat, etc.) lorsque les niveaux de pollution sont atteints.
- A chacun de ces niveaux, correspondent des recommandations sanitaires émanant du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France et des consignes pour réduire les rejets de polluants.
- Les recommandations sont accessibles sur notre site www.madininair.fr, ou sur demande par courriel.

>>> plus d'informations :

www.madininair.fr
info@madininair.fr
 0596 60 08 48

Procédures d'information et d'alerte

Au cours du trimestre écoulé, **2** procédures d'information et de recommandation ont été déclenchées.



EN BREF...

. MESURES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Au cours du 3^{ème} trimestre, Madininair a réalisé ses principales mesures de la qualité de l'air dans le sud de la Martinique. En effet, l'association a réalisé des campagnes de mesure du dioxyde d'azote (NO₂) à Sainte-Luce, au Marin et à Rivière-Pilote. Elle a également installé en juillet, son camion laboratoire le long de la RN 5, au quartier Montgérald au Marin.

. DÉFI JEUNE À SAINTE-MARIE

Madininair a animé une journée de sensibilisation sur les risques liés à la pollution de l'air, à la Halte Junior de Sainte-Marie. Les adolescents présents ont été réceptifs au message et se sont montrés très imaginatifs lorsqu'il leur a été proposé de créer des affiches citoyennes pour une meilleure qualité de l'air.



. FORUM DES MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT

Le vendredi 23 juillet, Madininair a participé au forum des métiers de l'environnement organisé par la Mission Locale de l'Espace Sud, à Sainte-Anne. Ce forum a été l'occasion de présenter aux jeunes de 16-25 ans, les activités de l'association et les métiers de l'air.

>>> plus d'informations :

www.madininair.fr
info@madininair.fr
0596 60 08 48

(événement)

1^{ère} journée de la qualité de l'air et de l'écomobilité



Le mercredi 22 septembre, Madininair a organisé la 1^{ère} **journée de la qualité de l'air et de l'écomobilité**, sur le front de mer à Fort-de-France.

L'objectif de cette journée a été d'informer les martiniquais sur les problématiques de pollution de l'air liés aux déplacements urbains et de les inciter à modifier leurs comportements en faveur de modes de transport alternatifs à l'utilisation de la voiture individuelle (bus, vélo, marche, covoiturage...)



Pour cela, Madininair a présenté son exposition «Une seule

solution : protéger notre air» et a tenu un stand d'information. Au côté de Madininair, une dizaine de partenaires est venue présenter ses solutions pour se déplacer autrement à Fort-de-France :

- la mobilité douce avec la CACEM et l'Espace Info Energie
- le vélo électrique avec l'association Ecomobil,
- les transports en commun avec Mozaïk,
- le covoiturage avec Covoiturage-martinique.com,
- l'écoconduite avec le Carbet des sciences,
- le futur tramway avec le syndicat mixte du TCSP,
- le segway avec E-discover.



La Police Nationale et l'Union Sportive Foyalaise ont également proposé des animations autour du vélo (parcours, rappel sur la sécurité routière). Et le Roller Club de Martinique a effectué toute la journée, des initiations au roller.

Cette journée a ainsi attiré 250 enfants des centres de loisirs de la Ville de Fort-de-France, 60 élèves de collèges et environ 80 particuliers.